

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 12

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre réalité et utopie

Par Paolo Fumagalli,
président du jury
Europan J3
(Adaptation de
l'italien par S. Lezzi)

Membres du jury:
M.-J. Wiedmer-
Dozio
S. Gmür
R. Luscher
B. Reichen
E. Noger
C.-A. Meyer
L. Buchmüller
M. Steinmann
P.-E. Monnot
M. Schmid
D. Rebois

Europan est un concours ouvert aux architectes de moins de 40 ans établis en Europe. C'est une organisation impressionnante, où divers pays offrent à de jeunes concepteurs, sans distinction de nationalité ou de lieu d'établissement, d'apporter leurs solutions à des problèmes d'aménagement du territoire, pour un choix de lieux et de thèmes proposés dans chaque pays. Avec les années, l'organisation et le concours Europain prennent de plus en plus d'importance. D'une part, parce que cette association offre une possibilité concrète de fournir un projet, en sous-entendant une universalité – sur le plan européen – des thèmes et de la culture, d'autre part, parce que ce sont précisément les jeunes architectes auxquels elle s'adresse qui cherchent désespérément des occasions de travailler et de projeter. Or Europain correspond exactement à ces aspirations en se définissant comme un concours européen, qui aborde des thèmes liés à un lieu et reflète le débat qui intéresse aujourd'hui le monde de l'architecture, soit la nécessité de se référer à une culture universelle ou régionale.

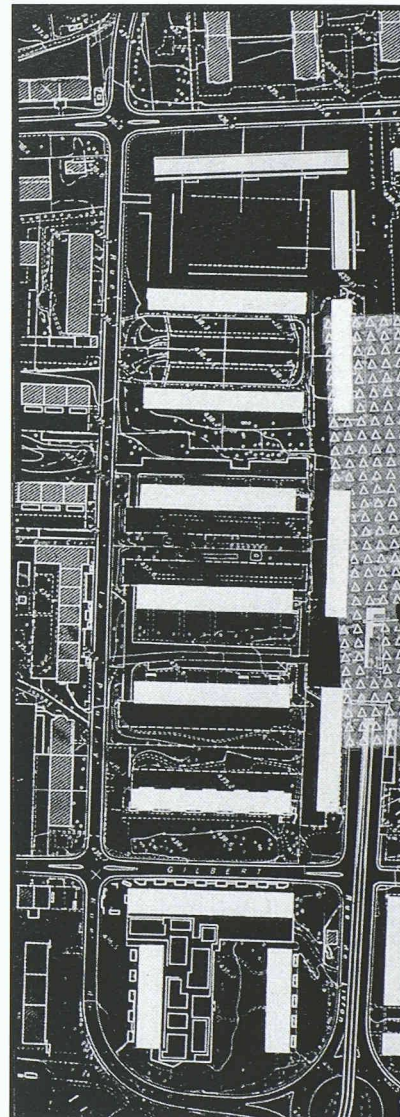
Cela dit, il importe de relever que le concept d'Europain est également porteur d'une contradiction. Celle-ci n'est pas nécessairement négative, elle peut même être évaluée positivement, mais elle n'en constitue pas moins un problème. Il s'agit de la dualité entre réalité et utopie.

Du côté de la réalité, Europain se veut un concours concret, portant sur divers cas réels, qui englobent des thèmes et des lieux bien spécifiques. Quant aux villes concernées, elles attendent aussi des résultats précis et des propositions concrètes, susceptibles de répondre à leurs problèmes. A l'issue du concours, les trois parties

concernées (Europain, les villes et les architectes) espèrent donc que les projets distingués puissent être réalisés. Autrement dit, et c'est le premier aspect d'Europain, les projets se doivent d'être réalistes.

Un autre aspect existe cependant qui ne saurait être négligé: une confrontation de cette importance, à laquelle participe la relève architecturale européenne, devrait aussi constituer un lieu de recherche privilégié, un creuset d'idées nouvelles, reflétant les aspirations d'une nouvelle génération de concepteurs. En fait, on attend aussi qu'Europain suscite des projets d'avant-garde, des idées qui se situent peut-être en marge du réel et ne peuvent immédiatement se traduire par des plans d'exécution, mais riches de cette composante utopique qui a souvent marqué l'évolution historique de l'architecture. Une dimension utopique qui devrait demeurer la prérogative des jeunes, libres de tout conditionnement, mais porteurs d'ambitions et de visions nouvelles, dans le cadre d'un tel concours d'envergure internationale.

La tension induite par cette dualité entre réalité et utopie se reflète également dans les projets rendus pour les quatre sites proposés en Suisse, à Meyrin, Yverdon, Saint-Gall et Giubiasco. Et confronté à quelque 200 projets, le jury n'a pas échappé à ce dualisme dans son évaluation. Car même s'il se déroule le plus objectivement possible, un jugement recèle toujours une part d'arbitraire. Or la difficulté de juger se trouve encore accrue, lorsqu'il s'agit de départager des travaux épousant étroitement les données concrètes d'un problème et d'autres proposant des solutions architecturales visionnaires à forte composante utopique. Le thème lui-même a souvent plus ou moins favorisé l'un de ces pôles, obligeant les concurrents à une réflexion très

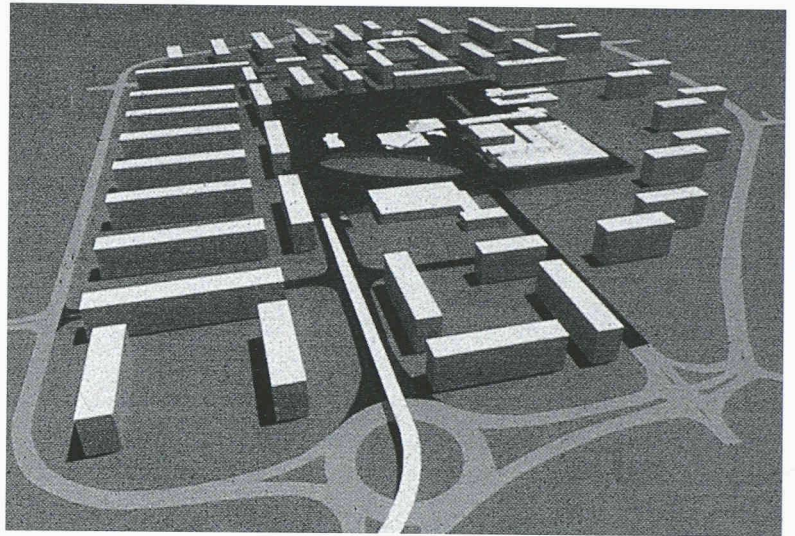
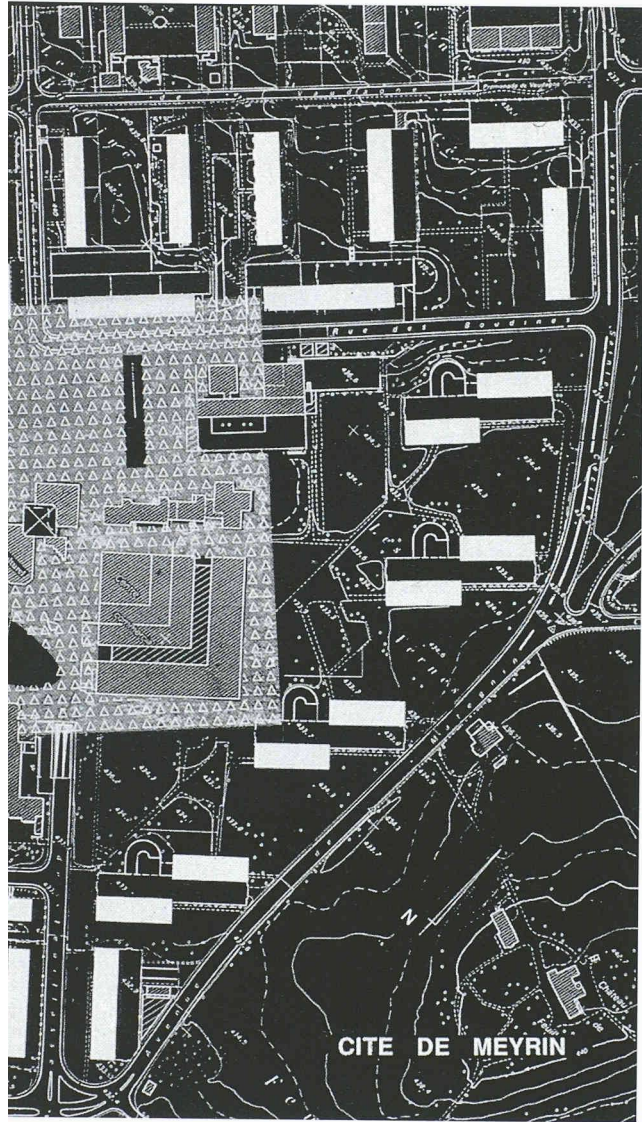


concrète ou, à l'inverse, permettant un traitement plus libre.

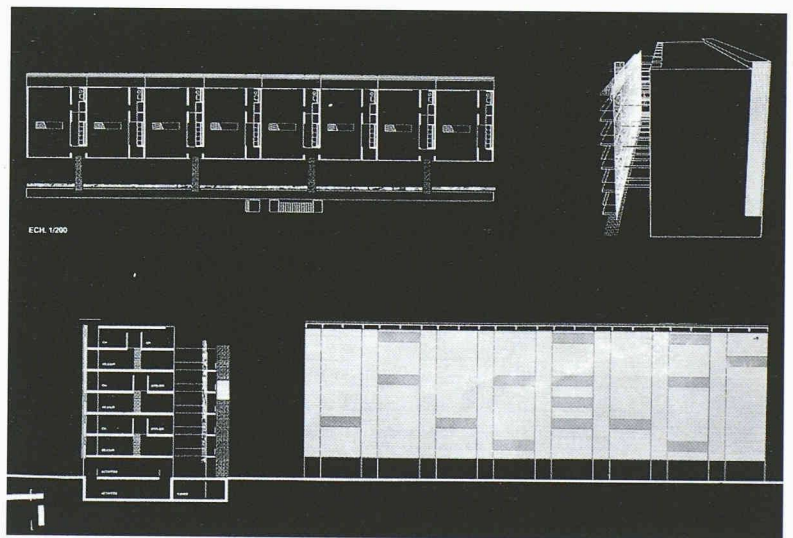
Ainsi c'est à Meyrin – où les concurrents se trouvaient confrontés aux dimensions et connotations urbanistiques fortes et sans équivoque d'une structure cohérente des années 60 – que le thème proposé a suscité le plus de projets librement développés et caractérisés par d'intéressantes ambitions de recherche.

A Yverdon également, nonobstant les contraintes inhérentes à un îlot urbain encerclé par des routes et des voies de chemin de fer, le problème a été traité avec audace et quelques projets offrent des solutions originales novatrices.

A l'inverse, les préoccupations les plus concrètes ont prévalu à Saint-Gall, où presque tous les projets auraient immédiatement pu être concrétisés par des plans d'exécution. Des projets dont la vision urbanistique accuse une

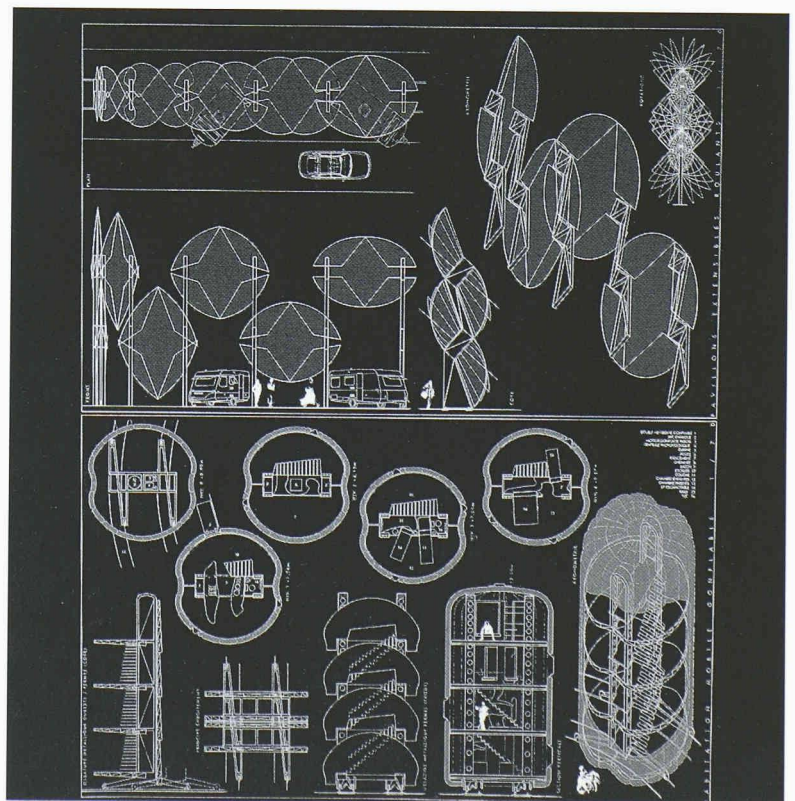


Projet lauréat pour le site de Meyrin, CH / E. Pajot, A. Ris, Genève, collaboratrice: A. Schwarz



grande ressemblance et qui reflètent un même regard sur la ville. On peut en chercher les raisons dans un excès de soumission au réel, voire une auto-censure, qui sont peut-être la trace de principes dispensés à l'EPFZ ou à l'Ecole d'ingénieurs de Winterthour, en tant qu'institutions dont l'enseignement cherche sa justification dans la pratique du métier.

Pour le site de Giubiasco enfin, force est de constater que les projets présentés sont décevants. En effet, si l'on excepte le projet lauréat qui recèle de réelles qualités, les autres concurrents n'ont rien proposé d'intéressant. Il est vrai que la difficulté du thème qui leur était soumis, une parcelle de terrain périphérique dans une zone d'habitations familiales, impliquait à la fois beaucoup de modestie, de la mesure et une grande attention à l'échelle humaine.



3^e rang pour le site de Giubiasco, CH / F. Brogгинi, Bellinzona